

Séminaire du Conseil Scientifique du plan de gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance, St-Lunaire 1^{er} avril 2022

- Principaux messages des experts du Conseil scientifique -

Autres messages et perspectives

Tous les sujets étudiés par le Conseil scientifique dans le cadre du plan de gestion expérimental des sédiments de l'estuaire de la Rance n'ont pu être abordés au cours du séminaire. Trois grands thèmes ont été listés : la valorisation des sédiments, le dragage et l'approche socio-économique.

Concernant **la valorisation des sédiments**, un webinaire avait eu lieu en janvier 2021, dont l'enregistrement vidéo est accessible via le site de l'EPTB à l'adresse suivante : <http://www.sagerancefremur.com/gestion-sedimentaire-de-la-rance/valorisation-test.html>).

L'EPTB Rance Frémur est également partenaire du projet européen SURICATES Capitalisation (Sediment Uses as Resources In Circular And Territorial EconomieS), mené dans le cadre du programme INTERREG Nord-Ouest Europe. Les détails du projet sont décrits sur le site internet de l'EPTB à l'adresse suivante : <http://www.sagerancefremur.com/gestion-sedimentaire-rance/gestion-sedimentaire/projet-suricate.html>).

Le Conseil scientifique envisage de réaliser une nouvelle séance publique portant sur la valorisation des sédiments car il s'agit d'un élément clef dans la gestion des sédiments.

Pour **le dragage**, les opérations réalisées dans les années passées ont été listées, ainsi que celle visant à recréer un chenal dans le secteur du Chêne vert, incluant une dispersion des sédiments en mer, qui devrait avoir lieu à l'automne prochain. Les enseignements tirés de cette opération feront l'objet d'un bilan, voire d'un échange.

Enfin, pour **l'approche socio-économique**, même si aucune étude n'a été lancée, le Conseil scientifique est conscient de l'enjeu financier fort que représente la gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance. Le Conseil scientifique souhaiterait échanger d'ici la fin de l'année ou début de l'année prochaine, sur la base d'une réflexion socio-économique menée à dire d'expert.

Le Conseil scientifique s'engage à fournir des préconisations en deux phases afin d'apporter des informations qui alimenteront la proposition du plan de gestion pérenne. A très court terme, la première phase est prévue pour mi 2022. La deuxième phase viendra pour fin de l'année voire début de l'année prochaine et permettra de réalimenter l'instruction du plan pérenne sur la base de l'exploitation des modèles hydrosédimentaires et les conclusions des différentes études qui sont toujours en cours.